



## **Rapport de progression**

### **Phase I (élaboration du projet d'action)**

## **Du Réseau Mondial des Villes Amies des Aînés**

Ville : **DIJON**

Pays : **France**

Maire : **M. François REBSAMEN**

Personne à contacter : **M. Pierre-Olivier LEFEBVRE, Conseiller technique à la politique de l'âge, Cabinet du Maire, Dijon.**

Mairie de Dijon, CS 73310, 21033 Dijon Cedex

## Sommaire

1) Equipe chargée du projet VADA.....	3
a) Personne responsable désignée à contacter pour le Réseau mondial de l’OMS :.....	3
b) Présentation de l’équipe à l’initiative du projet d’action VADA : .....	3
2) Dispositifs prévus pour impliquer des personnes âgées à tous les stades du processus VADA.....	4
A) L’enquête TNS-Sofres .....	4
Dijon ou les paradoxes de la ville moyenne .....	5
Dijon, une ville en phase avec les seniors mais une action municipale qui gagnerait à plus de lisibilité .....	5
« Dijon Ville Amie des Aînés » : une belle occasion de renforcer la confiance si elle s'inscrit dans un projet de ville global .....	6
B) Audit urbain.....	7
Atelier n° 1 : Participer à la vie de la ville .....	9
Atelier n°2 : Vivre dans la ville.....	9
Atelier n°3 : Renforcer les services communautaires .....	10
C) Création de l'observatoire de l’âge .....	10
3) Évaluation initiale de l’environnement « ami des aînés » de la ville ou de la communauté .....	11
Consultation des experts.....	11
Etat des lieux .....	12
4) Le projet d’action .....	18
Le logement.....	19
Les espaces extérieurs et bâtiments .....	20
Les transports.....	22
Le respect et l’inclusion sociale.....	23
La participation sociale.....	24
La participation citoyenne et l’emploi.....	26
La communication et l’information.....	27
Soutien communautaire et services de santé .....	28
5) Indicateurs de suivi du projet.....	30

## **1) Equipe chargée du projet VADA**

### **a) Personne responsable désignée à contacter pour le Réseau mondial de l'OMS :**

Pierre-Olivier LEFEBVRE.

Conseiller technique sur la politique de l'âge

Cabinet du Maire de Dijon

03 80 74 54 86

polefevre@ccas-dijon.fr

### **b) Présentation de l'équipe à l'initiative du projet d'action VADA :**

F. REBSAMEN (sénateur-maire et élu référent)

F. TENENBAUM (adjointe au maire déléguée à la santé et à la solidarité et des personnes âgées)

A. GERVAIS (adjoint délégué à l'équipement urbain, à la circulation et aux déplacements)

C. MARTIN (adjointe déléguée à l'animation de la ville, aux festivals et à l'attractivité)

C. TROUWBORST (conseillère municipale déléguée au temps de la ville)

P. DELVALLEE (conseiller municipal délégué à la démocratie participative)

F. FORNI (directeur de cabinet)

A. BRULE (directrice adjointe du cabinet, directrice du service des affaires générales)

L. SIMON (directrice adjointe de la communication)

P.O. LEFEBVRE (chargé de mission de l'audit urbain, conseiller technique sur la politique de l'âge)

N. POPADIACK (directrice du pôle solidarité – santé - CCAS)

N. KELLE (directrice du service des retraités et des personnes âgées - CCAS)

D. MONTENOT (responsable du service information, gérontologique et manifestation-DRPA)

M. MARTIN (responsable du service social gérontologique)

## 2) Dispositifs prévus pour impliquer des personnes âgées à tous les stades du processus VADA

Dans le but de s'assurer que les aînés seront impliqués au mieux dans l'évolution de la démarche Dijon Ville Amie des Aînés, des dispositifs ont été mis en place pour rendre celle-ci la plus participative possible. De cette manière, la ville de Dijon montre tout l'intérêt qu'elle porte à l'avis et à la parole des aînés dijonnais.

### A) L'enquête TNS-Sofres

Cette enquête TNS-Sofres a été initiée d'une part pour permettre de mieux appréhender les perceptions, les projets, les attentes ou encore les aspirations des seniors et d'autre part pour permettre de définir le contenu de l'audit urbain.

C'est dans ce cadre qu'ont été mises en place des réunions de groupes dont la visée était de permettre une meilleure compréhension des attentes des seniors à travers les huit thématiques-clés proposées par l'OMS. Ces groupes de parole se sont réunis à Dijon le 24/11/09 et le 26/11/09. Ils ont réuni au total vingt-six personnes, hommes et femmes. Plus précisément, les groupes se composaient ainsi :

- Groupe 1 : neuf personnes âgées de 55 à 60 ans, actifs, en couple, CSP basse
- Groupe 2 : neuf personnes de 55 à 65 ans, inactifs, en couple, CSP supérieure
- Groupe 3 : huit personnes de 65 à 75 ans, inactifs, vivant seuls, CSP moyenne

En plus de ces groupes de parole, huit entretiens individuels ont été proposés à des professionnels ainsi qu'à des aînés se trouvant en difficulté dans leurs déplacements. Cela leur a permis de s'exprimer d'une manière différente, hors du groupe et ils ont ainsi pu apporter des informations complémentaires à celles recueillies dans les groupes de travail. Ces entretiens ont eu lieu avec :

- Quatre personnes vivant seules
  - trois femmes et un homme
  - deux personnes autonomes vivant à domicile (75 et 76 ans) et deux personnes dépendantes vivant en établissement (88 et 89 ans)
- Quatre accompagnants côtoyant régulièrement les seniors
  - Un homme aidant familial, 60 ans, deux parents à charge vivant à domicile
  - Une femme aide à domicile, 49 ans
  - Une femme infirmière à domicile travaillant au sein d'une association, 29 ans
  - Une femme intervenant au sein de l'OPAD<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Office des Personnes Agées de Dijon

Concernant les résultats issus de cette enquête TNS-Sofres, deux points importants sont avant tout apparus comme principaux :

- Le niveau de satisfaction à habiter à Dijon est dans l'ensemble très bon parmi les personnes interrogées et ce malgré les réserves ou insatisfactions exprimées. Dijon possède déjà une qualité de vie générale reconnue ainsi que pour les seniors en particulier.
- Les propos des uns et des autres convergent de façon très marquée et ce malgré la diversité des personnes interrogées.

D'autre part, voici ici la synthèse en trois points des éléments principaux issus de cette enquête :

### **Dijon ou les paradoxes de la ville moyenne**

Dijon est appréciée pour son cadre de vie tranquille et verdoyant. Elle est considérée comme étant une ville à taille humaine et l'attachement à celle-ci ainsi qu'à son terroir sont largement soulignés. Dijon apparaît comme étant une ville active qui a su se doter de structures importantes et dont le positionnement géographique apporte un intérêt important.

On souligne ici des inconvénients qui sont en fait inhérents aux villes moyennes de province et ayant perdu certaines caractéristiques des petites villes. Sont donc reprochés à Dijon son côté froid, son manque d'ouverture, son manque d'activité en soirée et en week-end ainsi que le fait qu'elle constitue un bassin d'emploi atone. C'est une ville qui n'est pas encore grande, un peu repliée sur elle-même, qui peine à s'ouvrir et dont l'attractivité est limitée, en particulier en direction des jeunes. Il s'agit toutefois d'une ville qui n'est plus vraiment petite, d'où la focalisation sur la disparition de certains commerces de proximité.

On observe de ce fait la nécessité de conserver un équilibre entre l'accroissement de l'attractivité et la préservation du cadre et de la qualité de vie.

### **Dijon, une ville en phase avec les seniors mais une action municipale qui gagnerait à plus de lisibilité**

**Ici, on observe la nécessité pour les aînés de concilier deux besoins : à la fois le repos voire le retrait mais aussi le besoin d'activités et de socialisation. Toutefois, de façon plus précise, ces besoins vont dépendre du profil de chacun, à savoir de son état de santé, du niveau de ses revenus ou encore du fait qu'on soit inclus ou non dans un réseau de proximité. Toutefois, dans la majorité des cas, l'expression d'un besoin partagé émerge : celui d'être rassuré quant à la possibilité de vieillir paisiblement dans un environnement adapté et facilitateur.**

Concernant la peur de l'isolement, là encore le besoin est double. En effet, on note à la fois une composante pratique qui est en lien avec l'accès à des services publics et privés accessibles, adaptés et simplifiant la vie (santé, commerces, transports) mais il y a aussi une composante sociale, liée cette fois à la possibilité de créer du lien et de s'insérer dans un tissu collectif.

A propos de la santé, les personnes interrogées évoquent une couverture médicale bonne et rassurante mais déplorent aussi la raréfaction des médecins visitant à domicile. De même, l'une des attentes principales dans ce domaine est en lien avec la prise en charge de la fin de vie.

D'autre part, concernant le secteur des commerces, les personnes interrogées soulignent leur diversité et leur accessibilité. De même, la présence de centres commerciaux est appréciée. Toutefois, on déplore ici l'insuffisance d'enseignes dédiées aux plus âgés ainsi que la fermeture des petits commerces du centre.

Dans le domaine des transports et de la mobilité, les personnes rencontrées évoquent une excellente desserte de la ville en termes de transports en commun. Sont aussi évoqués à cette occasion les problèmes de circulation et de stationnement.

A propos de l'insertion sociale, la question de la peur de l'isolement est massivement exprimée. Les personnes interrogées évoquent des attentes en lien avec une meilleure information concernant les activités proposées, une augmentation du nombre des lieux de vie pour les personnes autonomes et mobiles, la mise en place de loisirs à domicile ou encore d'un réseau de visites à domicile.

Dijon apparaît comme étant plutôt bien préparée au vieillissement de la population. Toutefois, les personnes rencontrées, malgré cet avis, semblent en difficulté lorsqu'il s'agit de donner des exemples concrets à ce sujet. On remarque donc un manque informatif d'ordre qualitatif et non pas quantitatif.

Des différents discours tenus, on retient des attentes d'engagements clairs, visibles et durables sur :

- les commerces de proximité
- les établissements collectifs
- l'aide à domicile

**« Dijon Ville Amie des Aînés » : une belle occasion de renforcer la confiance si elle s'inscrit dans un projet de ville global**

Parmi les personnes interrogées, bon nombre montrent leur adhésion au principe de la démarche Ville Amie des Aînés qui bénéficie d'ores et déjà d'une portée éthique très

valorisée. DIVAA apparaît en effet comme étant une belle initiative source de bénéfices partagés. Toutefois, certains évoquent la crainte de l'impact budgétaire de la démarche ainsi que des moyens nécessaires.

Il semble important de communiquer rapidement sur l'existence même du projet et de procéder avec rigueur dans l'organisation comme dans le financement. Trois écueils majeurs seront à éviter :

- L'opération « marketing/politiquement correct »
- La ghettoïsation (d'où l'intérêt d'insérer la démarche dans l'action globale de la municipalité)
- La déresponsabilisation individuelle alors que les seniors se doivent d'être partie prenante de la démarche pour que celle-ci fonctionne

## **B) Audit urbain**

Cet audit urbain avait pour objectif de permettre une meilleure implication des aînés dijonnais et une meilleure compréhension de la manière dont ceux-ci vivaient dans la ville de Dijon. Il s'agissait alors de dégager les points forts de la ville et ceux qui pourraient être améliorés pour permettre un meilleur « vivre ensemble ». Des propositions ont émergé suite aux débats qui ont eu lieu entre les personnes présentes lors de ces réunions participatives. Celles-ci ont par la suite constitué des outils incontournables dans la mise en place d'un plan d'action.

Trois ateliers ont ainsi été proposés, chacun incluant plusieurs thématiques-clés qui ont été proposés par l'OMS :

1. Participer à la vie de la ville
  - Espaces extérieurs et bâtiments
  - Transports
  - Logement
2. Vivre dans la ville
  - Participation sociale
  - Information et communication
  - Engagement social et citoyen
3. Renforcer les services communautaires
  - Soutien communautaire et services de santé
  - Respect et inclusion sociale

Pour pouvoir participer à l'un ou plusieurs des ateliers de réflexions proposés, tous les dijonnais, quel que soit leur âge, pouvaient s'inscrire par mail, par courrier ou encore par téléphone.

Ces divers ateliers de réflexion ont réuni au total 299 participants. Ces proportions (¾ d'habitants et ¼ d'experts) participent à illustrer l'intérêt qu'ont manifesté les dijonnais pour ces réunions et leur désir de s'exprimer sur ces sujets. D'un point de vue statistique, ces groupes se sont vus composés de 45% d'hommes et 55% de femmes, ce qui apparaît comme étant équitable, représentatif et donc satisfaisant. Par ailleurs, voici la structure par âge des différents ateliers. Ceux-ci viennent là encore souligner la diversité des personnes qui y étaient présentes.

Groupes d'âges	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3
25-29 ans	3,2 %	1,8 %	-
30-49 ans	11,3 %	31,5%	33,3 %
50-59 ans	11,3 %	18,5 %	25,0 %
60-74 ans	68,5 %	42,6 %	41,7 %
75 et plus	14,5 %	7,4 %	-

Pour chacun des trois ateliers, deux sessions ont été proposées. A chaque fois, les participants de chaque atelier étaient séparés dans deux salles différentes pour favoriser l'expression des habitants et ainsi leur donner une plus grande occasion de prendre la parole. La première session devait permettre de dégager des rubriques-support à la mise en place d'actions concrètes visant l'amélioration de la qualité de vie des aînés. La session 2, quant à elle, avait pour visée l'approfondissement des problèmes soulevés dans les précédents groupes en apportant des éléments de réponse. C'est à l'occasion de cette seconde session qu'a été proposé un questionnaire de satisfaction visant à évaluer l'organisation de la démarche participative de ces manifestations. Entre les deux sessions, un compte-rendu était envoyé aux participants à la fois pour leur permettre de faire le point sur les débats ayant déjà eu lieu mais aussi pour relancer leur réflexion. Chaque atelier a duré une heure et demie. La première demi-heure était consacrée à une présentation des thématiques et l'heure suivante a laissé place au débat entre les participants.

Nous tâcherons ici de dégager les principaux axes ayant été abordés lors de ces différents ateliers.

## Atelier n° 1 : Participer à la vie de la ville

Ce premier atelier avait pour visée d'aborder des sujets en lien avec l'environnement physique de la ville, par exemple les espaces extérieurs, les transports ou encore le logement. Il a réuni, au total, 128 participants.

### Session 1, 01/12/10 :

Concernant la question de l'habitat, les participants ont ici évoqué à la fois les problèmes et les moyens relatifs au maintien dans son propre domicile. Concernant les transports, les débats ont plutôt porté sur les transports en communs ainsi que l'accès au centre-ville et aux commerces. Enfin, la question des espaces extérieurs et des loisirs a été abordée via des débats en lien avec le partage de l'espace public ainsi que les manifestations culturelles.

### Session 2, 24/01/11 :

Lors de cette seconde session, les participants ont donné leur point de vue concernant la manière d'améliorer la participation des aînés à la vie de la ville de Dijon. Pour cela, il leur paraît intéressant d'améliorer la solidarité dans les quartiers, les différents modes d'habitat ainsi que l'aménagement de l'espace public.

## Atelier n°2 : Vivre dans la ville

Ce second atelier avait pour objectif d'aborder la question de l'engagement social et du bien-être des aînés dans la ville. Les thèmes de ces réunions se construisaient donc autour de la participation sociale, de la citoyenneté ainsi que de l'information et de la communication. Toutes sessions confondues, cet atelier a réuni 94 participants.

### Session 1, 02/12/10 :

A propos de la participation sociale, les débats ont porté sur la question des relations sociales, de la prise en compte de la parole et du choix des aînés (*empowerment*) ainsi que des relations intergénérationnelles. Concernant les activités et les loisirs, ont été abordées les questions de la participation aux manifestations, des équipements culturels et sportifs ainsi que des souhaits réels des seniors. A propos de l'information et de la communication, les discussions ont porté sur la communication suffisante et adaptée, la communication numérique et le partage des informations.

### Session 2, 09/02/11 :

La deuxième session de cet atelier a été l'occasion de s'intéresser à la participation sociale des aînés, aux manifestations de loisirs, à l'accès à la communication et à l'information.

### **Atelier n°3 : Renforcer les services communautaires**

Ce troisième atelier a pour visée d'évoquer les questions de l'accessibilité des services communautaires et de santé, de l'emploi et du bénévolat. Au total, 77 personnes ont participé à cet atelier.

#### Session 1, 22/11/10 :

Concernant l'offre et l'accessibilité des services, les dijonnais ont évoqué les relations de proximité avec leur quartier hébergement ainsi que les services de proximité. D'autre part, l'accès aux soins et aux services sociaux ont été évoqué via les thématiques des démarches administratives, des équipements de santé et hospitaliers ainsi que de la dépendance. L'emploi et le bénévolat ont aussi été abordés au fil des débats.

#### Session 2, 18/02/11 :

Lors de cette dernière session, les participants ont abordés les questions de l'accessibilité des offres de services à travers les services de proximité, de la solidarité de voisinage et des démarches possibles à domicile.

### **C) Création de l'observatoire de l'âge**

L'observatoire de l'âge a été mis en place à Dijon en 2012 dans le cadre de Ville amie des Aînés. Sa création a eu lieu après le déroulement des différents dispositifs précédemment cités. Il s'agit d'une instance de dialogue, d'évaluation et de prospection. C'est un lieu participatif municipal dont l'animation a été confiée à l'OPAD. Plusieurs missions sont attribuées à cet observatoire de l'âge :

- Prolonger l'élan offert par la démarche Dijon Ville Amie des Aînés
- Permettre les échanges ainsi que l'accès à l'information entre tous les acteurs sur le territoire dijonnais
- Veiller à la mise en œuvre des orientations municipales et des propositions des ateliers participatifs
- Etre une force de proposition

L'observatoire de l'âge est présidé par le maire et est constitué de cinq collèges :

- un collège de vingt habitants titulaires et de vingt suppléants
- un collège de cinq représentants de retraités
- un collège d'experts (professionnels, universitaires et membres associés)
- un collège d'élus de huit personnes
- un collège d'institutionnels (caisse de retraite, PGI-BFC<sup>1</sup>, CARSAT, centres sociaux et CCAS-DRPA).

Ces personnes sont nommées pour une période de trois ans.

Dans le cadre de cet observatoire de l'âge, des groupes de travail ont été proposés. Par exemple, en 2013, trois grands axes ont été définis : la participation sociale et les loisirs des seniors, l'information et la communication à l'occasion de la maison des seniors et enfin les transports et déplacements.

### **3) Évaluation initiale de l'environnement « ami des aînés » de la ville ou de la communauté**

L'enquête TNS, l'audit urbain, l'observatoire de l'âge et la consultation des experts ont constitué des sources incontournables pour permettre l'établissement d'un état des lieux des forces et des points à améliorer à Dijon dans le cadre de cette démarche Ville Amie des Aînés. De même, toujours dans le cadre de ce diagnostic, les porteurs du projet DIVAA ont analysé le programme et les engagements pris pour la période 2008-2014. Il en ressort que sur les cent engagements énoncés, quarante-deux concernaient les thématiques de la démarche VADA et, de ce fait, pouvaient améliorer la vie des seniors dijonnais.

L'enquête TNS, l'audit urbain ainsi que l'observatoire de l'âge ont déjà été décrits précédemment de par leur aspect participatif. La consultation des experts, quant à elle, n'est pas une méthode participative mais a eu un intérêt important dans le cadre de la construction d'un état des lieux concernant les besoins des seniors dans la ville de Dijon.

#### **Consultation des experts**

La consultation des experts s'appuie sur deux types de méthodes. Tout d'abord, elle se construit grâce à des outils qualitatifs tels que les entretiens individuels et les réunions publiques. On note aussi un aspect plus quantitatif de cet outil via l'utilisation de questionnaires.

Cinq entretiens ont été proposés à des élus qui ont été choisis en fonction de leur champ d'intervention. Il s'agissait ainsi de :

- C. MARTIN (adjointe au maire, déléguée à l'animation de la ville, aux festivals et à l'attractivité)
- A. GERVAIS (adjoint au maire, délégué à l'équipement urbain, à la circulation et aux déplacements)
- P. PRIBETICH (adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et au plan local d'urbanisme)

- E. REVEL (adjointe au maire, délégué aux personnes âgées et aux anciens combattants)
- N.METGE (adjointe au maire, déléguée à l'emploi, à l'insertion, à la formation et à l'économie sociale et solidaire).

La visée de ces entretiens était de présenter un premier point d'étape sur la démarche et de recueillir l'avis des élus concernant leur thématique spécifique.

D'autre part, trois entretiens ont été proposés à des acteurs de proximité, à savoir le responsable d'un service social gérontologique et deux assistantes socio-éducatives du service social gérontologique. L'objectif était alors d'appréhender la réalité effective du vieillissement, à savoir les demandes des personnes âgées, les réponses possibles, les moyens sollicités, les obstacles rencontrés. Il s'agissait alors de connaître leur point de vue et leur désir d'implication éventuelle dans le cadre de la démarche.

Par ailleurs, une réunion publique d'une heure et demie s'est déroulée le 08/04/11 au Grand Dijon. Ont participé à cette réunion des professionnels du secteur privé, du secteur public et du secteur associatif occupant un poste en lien avec une ou plusieurs des thématiques-clés proposées par l'OMS dans le cadre de Ville amie des aînés. Ce rassemblement avait quatre objectifs principaux : connaître les points forts et les bonnes pratiques des acteurs présents en faveur des seniors, recenser les difficultés rencontrées pour adapter les actions et les services aux attentes des aînés, identifier les besoins des personnes âgées pour mieux y répondre dans l'avenir et enfin prolonger une dynamique conjointe de réflexion. Un questionnaire a été envoyé par courrier aux experts pour compléter les questions, propositions et expériences qui ont été émis par les citoyens.

## Etat des lieux

Un premier état des lieux relatif aux huit thèmes-clés a pu être élaboré concernant la ville de Dijon grâce à la synthèse des différents groupes de travail mis en place.

### *Espaces extérieurs et bâtiments*

- Espaces publics

Les aînés apprécient la valorisation forte de l'ancrage historique de Dijon ainsi que l'ancrage terroir de la ville à travers la renommée de sa gastronomie et de son vignoble. Sont relevés les soins apportés par la municipalité à l'embellissement de la ville. Cependant, certains regrettent l'aspect froid et fermé de la ville. Certaines zones sont réputées comme étant glissantes lors de périodes neigeuses ou pluvieuses et la rareté des bancs dans certaines zones est regrettée.

- Propreté

Est soulignée la dégradation de la propreté dans certains quartiers périphériques ainsi que l'absence de toilettes publiques dans certains quartiers.

- Sécurité

Les participants ont évoqué la crainte des jeunes SDF et de leurs chiens non tenus en laisse dans la ville.

- Espaces verts

Les participants se disent satisfaits du cadre vert de Dijon et des efforts de la ville à ce sujet.

### *Logement*

- Le domicile personnel

Les aînés soulignent qu'ils préfèrent rester au sein de leur habitation et adapter leur logement plutôt que de déménager. Toutefois, en cas de déménagement, ils soulignent leur préférence pour les logements situés en rez-de-chaussée ou pourvus d'un ascenseur. Les problèmes liés à l'avancée en âge ne sont que très peu anticipés. On souligne ici le coût financier des aménagements et le fait que les propriétaires n'acceptent pas toujours de faire des travaux de réadaptation des logements. On note aussi une crainte de déracinement lors des déménagements. Enfin, la hausse des loyers au centre-ville est déplorée.

- Les formules hybrides

Les participants ont montré de l'intérêt pour le village senior qui est considéré comme étant une solution intermédiaire à coût accessible. Son implantation dans un environnement adapté et verdoyant et sa proximité avec les services sont appréciés. Il s'agit toutefois d'un projet peu connu qui génère pour certains une crainte de la ghettoïsation et de l'exclusion. Le fait qu'il ne puisse accueillir que trente personnes et public ciblé limité est déploré.

Concernant la collocation intergénérationnelle, l'avantage du coût a été souligné ainsi que les notions de partage et de présence. Toutefois, la taille de l'appartement et la sécurisation du partenariat sont des freins.

A propos des foyers-logements, on remarque que c'est une formule très appréciée car elle offre un logement indépendant avec une aide de proximité en cas de besoin.

Concernant les maisons de retraite, les efforts de construction de la ville et l'intervention des bénévoles sont les seuls points positifs relevés par les participants. Sont soulignés les services

réduits au basique, le fait que ce lieu de vie soit trop restrictif dans les libertés, l'inaccessibilité financière des structures ainsi qu'un nombre de place qui reste insuffisant.

### *Engagement social et citoyen*

- Les manifestations

L'offre des loisirs et des activités à Dijon est considérée comme étant riche et diversifiée. Sont appréciées leur accessibilité financière et l'organisation en journée facilitée. On note cependant un regret des participants concernant le manque de communication sur les manifestations organisées. Il existerait à ce propos un frein psychologique lié à la stigmatisation des vieux mais aussi un frein financier, un frein matériel (créneau horaires) et un frein culturel (personnes aisées, autonomes et résidant en centre-ville).

- Les équipements

Les participants apprécient les constructions réalisées par la ville de Dijon. Les équipements culturels et sportifs sont considérés comme étant de qualité et en nombre suffisant. En revanche, certains regrettent un marché de Noël trop petit, des équipements sportifs moins riches ainsi que des difficultés d'accessibilité physique et géographique des équipements.

### *Communication et information*

- Supports

Les participants apprécient les nombreux supports de communication, la qualité et la quantité de l'offre ou encore l'esthétisme visuel incitant à la lecture. Toutefois, ils regrettent l'inefficacité de l'information, le manque de lisibilité dû à une trop forte densité de l'information, des panneaux lumineux difficilement visibles, le site de la mairie d'usage complexe ou encore certaines teintes difficilement lisibles.

- Volets et accès à l'information

Les aînés déplorent un manque de communication, la difficulté d'identifier les actions menées par la ville ou encore la méconnaissance des dispositifs existants. De même, la mise à l'écart de la vie sociale de ceux qui n'ont ni journaux ni ordinateur est regrettée.

## *Participation citoyenne et emploi*

- Implication civique

Les participants soulignent ici la prise en compte de l'avis des aînés par la ville. On note aussi leur souhait selon lequel les compétences des retraités doivent pouvoir être transmises.

En termes de freins concernant la participation sociale et l'emploi, il est rapporté que la réduction de la mobilité entraîne une impossibilité de se déplacer et de s'exprimer. Par ailleurs, on souligne la complexité du recensement des difficultés des personnes âgées immigrées. Les commissions de quartier sont quant à elles perçues comme étant non représentatives de la société.

- Bénévolat

Les aînés entretiennent un rapport complexe avec le tissu associatif. On souligne à ce propos un manque d'information concernant les associations existantes, une difficulté à adhérer à une association, le refus d'intégrer des associations composées uniquement de seniors ou encore aspect financier qui rend difficile l'accès à l'association.

- Emploi

Est soulignée ici l'ambiguïté de la relation aînés / emploi dans un contexte économique complexe. Toutefois, ils l'associent aux notions de rémunération, de création d'activité et de transmission.

## *Transports*

- Transports publics dijonnais
  - Bus

Le bus est apprécié grâce à son accessibilité géographique, son coût et son maillage diversifié. Toutefois, sont relevés des difficultés d'accès, un manque de confort, une sur-présence de bus bruyants et polluants, et le non fonctionnement de certaines lignes week-ends et jours fériés

- Navettes

Les navettes sont souvent utilisées et leur gratuité est appréciée. Cependant, certains relèvent la présence de personnes irrespectueuses et de poussettes empêchant l'accès, une circulation trop rapide ou encore un nombre trop limité de navettes.

- Tramway

Le tramway satisfait la majorité des dijonnais. Sont appréciés sa rapidité, sa fluidité, son confort et sa modernité.

- Axes autoroutiers et ferroviaires

Sont soulignés et appréciés la bonne situation géographique de la ville ainsi que le déploiement des infrastructures dijonnaises. Cependant, certains relèvent aussi le manque de raccordements à certains axes ferroviaires et routiers.

- Transports individuels
  - Marche à pied

On souligne ici les efforts réalisés par la ville pour améliorer l'accessibilité des piétons, notamment par la piétonisation du centre-ville. Cependant, sont déplorés l'accessibilité quelquefois difficile des trottoirs ou encore la dangerosité de certaines zones piétonnes (passages piétons trop rares, temps des feux de signalisation...).

- Voiture

Il est noté une diminution des possibilités de stationner et une relative rareté des parkings. De même, sont relevés des difficultés de mobilité du fait de la piétonisation et une saturation de la circulation.

- Vélo

Les dijonnais soulignent leur satisfaction concernant les piste cyclables ou encore les voies à double-sens. Toutefois, certains relèvent la dangerosité des pistes cyclables, les débordements des voitures ou encore la non matérialisation du tracé en sens inverse.

### *Respect et inclusion sociale*

- L'isolement des personnes âgées

On note ici l'existence d'un lien social fort dans les petites copropriétés. De même, il est souligné ici la demande forte des personnes âgées en termes de contact social. Ceux-ci déplorent en effet un manque de vie sociale. Sont déplorés ici les nuisances nocturnes ou encore l'ignorance des services dédiés aux besoins des seniors.

- La solidarité dans les quartiers

Le lien social apparaît ici comme étant plus fort dans les petits quartiers. Sont appréciés les événements mobilisateurs comme la fête des voisins ou encore les relations

intergénérationnelles au sein des maisons de retraite. En revanche, sont déplorées les difficultés à s'intégrer à la vie sociale de son quartier.

- Les services de proximité

La diversité et l'accessibilité de l'offre commerciale apparaissent comme étant de réels points forts, tout comme le projet « cœur de ville » en lien avec la piétonisation du centre-ville et de la redynamisation des commerces. Toutefois, les participants soulignent leur regret de voir disparaître les commerces de proximité.

### *Soutien communautaire et services de santé*

- Santé

Les participants disent apprécier les services publics accessibles et adaptés au vieillissement. Toutefois, une partie regratte la centralisation des services privés, la remise en cause de la proximité géographique des services de santé, l'éloignement des spécialistes, la raréfaction des médecins intervenant à domicile ainsi que le problème de la sortie d'hospitalisation de longue durée.

- Services sociaux et services à domicile

Les services connus sont particulièrement appréciés car indispensables au maintien à domicile. Concernant les points à améliorer, les aidants présents expriment leurs difficultés à engager des démarches administratives. Les aînés éprouvent quant à eux des réticences à recourir à des aides à cause d'une faible connaissance des solutions existantes et d'un manque d'information. On note par ailleurs un frein psychologique, une peur de l'intrusion lors d'interventions à domicile. De même, quelques-uns déplorent le manque de formation des intervenants.

- Soutien communautaire

Se pose ici la question du recensement et de l'identification des aînés isolés et du manque d'informations de ceux-ci.

## 4) Le projet d'action

Suite aux différents dispositifs participatifs mis en place pour parvenir à l'établissement de l'évaluation initiale, plusieurs domaines prioritaires ont pu être identifiés dans le projet d'action. Les quatre axes forts qui seront développés dans le premier temps de la démarche ont été définis par la ville de Dijon, en partie grâce aux contributions de l'Observatoire de l'âge.

- ✚ Le premier axe a pour visée de parvenir à une meilleure adaptation aux nouvelles caractéristiques des aînés dijonnais et ainsi de leur fournir un accompagnement adéquat, en particulier pour les jeunes seniors dijonnais. Cette tâche sera principalement confiée à l'OPAD, qui devra se moderniser pour répondre à cet objectif.
- ✚ Le second axe consiste en la création d'une Maison des Seniors permettant d'informer, d'accueillir et d'orienter les aînés dijonnais et leur entourage.
- ✚ Le troisième axe est consacré à la création d'un Observatoire de l'âge constitué de cinq collèges responsables de l'innovation ainsi que du suivi des politiques initiées par la ville.
- ✚ Le quatrième axe principal est la question de la participation citoyenne qui a fait l'objet d'un colloque organisé le 26 janvier 2012 par le REIACTIS<sup>2</sup> et le PGI-BFC<sup>3</sup> abordant trois thématiques centrales : les « droits sociaux et politiques », les « approches inclusives et capacitaires des organisations sanitaires et des professionnels » et enfin le « vieillissement aux différents moments du cycle de vie et capacité de décision ». C'est lors de ce colloque que se sont rencontrés des acteurs francophones à l'origine de la création du Réseau Francophone des Villes Amie des Aînés (RFVAA), que F. Rebsamen, sénateur de Côte d'Or et Maire de Dijon préside.

L'ensemble de la dynamique Dijonnaise s'identifie sous la forme d'un titre et d'un logo DIVAA.

Les différents temps de travail préalablement décrits ont permis à la ville de Dijon de faire émerger des projets, des mesures ainsi que des partenariats qui seront mis en place dans le cadre de la démarche « Ville Amie des Aînés ». Le plan d'action apparaît ainsi comme étant le fruit de la synthèse des différents groupes de travail ainsi que des désirs forts exprimés par la ville de Dijon dans le but d'un « mieux vivre ensemble ». Il s'articule ainsi autour de quatre axes prioritaires ainsi que des autres thématiques proposées par l'OMS.

Chaque projet s'accompagne donc d'un indicateur qui permettra d'effectuer un suivi et de mesurer son évolution.

---

<sup>2</sup>Réseau d'Etude International sur l'Age, la Citoyenneté et l'Intégration

<sup>3</sup> Pôle Gérontologique Interrégional Bourgogne Franche-Comté

Trois types de remarques issus de la démarche participative sont à identifier :

1. Les projets ou actions existant partiellement à mieux valoriser ou à faire évoluer.
2. Les projets à construire et à financer.
3. Les initiatives ne relevant pas du champ communal mais pouvant être transmises aux acteurs départementaux, régionaux ou nationaux.

## Le logement

<b>Projets</b>	<b>Indicateurs</b>
- Adapter le PLH au vieillissement de la population	- Document PLH produit et projets
- Création d'un « village bleu » et communication sur ce projet avec des éléments précis et désamorcer la crainte des seniors vis-à-vis de ce genre d'habitat	- Construction et habitation - Taux de remplissage. - Liste d'attente
- Reproduire les villages bleus et les adapter dans d'autres quartiers de Dijon après évaluation du fonctionnement du premier village	- Programmation en cours - Eléments d'évaluation
- Renforcer l'accès prioritaire des personnes âgées, aux logements situés au RDC ou disposant d'un ascenseur	- Enquête auprès des bailleurs sociaux et du service Logement de la ville
- En lien avec les bailleurs privés et publics, instaurer une mixité intergénérationnelle dans les nouveaux immeubles en construction lors de l'attribution des logements de manière à rompre l'isolement des aînés	- Interroger les bailleurs concernant la mixité des nouveaux immeubles
- Créer un service centralisé à la ville qui référencerait les demandes des étudiants et les besoins des personnes âgées de manière à développer la colocation intergénérationnelle avec des binômes viables	- Création d'un service centralisé

- En lien avec le Conseil Général et le service d'information gérontologique du CCAS, renforcer le programme APH 21 visant l'adaptation du domicile des personnes âgées	- Evolution du programme AHP 21
- En lien avec le Conseil Général, réfléchir à une meilleure prise en charge de la dépendance dans les maisons de retraite	- Schéma Gérontologique
- Intervention de la CAF sur la thématique logement, conférences sur la place des seniors dans le bénévolat et sollicitation de l'action bénévole	- Mise en place de conférences

### Les espaces extérieurs et bâtiments

<b>Projets</b>	<b>Indicateurs</b>
- Travaux de rénovation et d'accessibilité de l'OPAD	- Réalisation des travaux
- Installer plus de bancs dans certains quartiers où il en manque en impliquant les commissions de quartiers sur le choix de l'implantation	- Nombre de bancs installés et localisation - Implication des commissions de quartiers
- Promouvoir Dijon Plage et réfléchir	- Campagne de communication et évolution du nombre de transats
- Renforcer la verbalisation systématique de contrevenants liés au stationnement sauvage	- Analyse des verbalisations
- Renforcer la communication sur la piétonisation du centre ville, sur les dispositifs de ramassage de feuilles et plan neige	- Campagne de communication
- Informer régulièrement les publics âgés des dispositifs existants : allo-mairie, numéro vert pour l'enlèvement des objets encombrants	- S'informer sur les campagnes de communication menées et proposer des questionnaires aux personnes âgées concernant leur connaissance de ces dispositifs - Evolution des utilisateurs du service Allo Mairie

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer sur le dispositif de vidéo-protection dijonnais et sur les engagements de la municipalité avec les commerces de nuit pour lutter contre les nuisances sonores</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation du dispositif</li> <li>- Nombre d'emplacements</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le recours à la police municipale pour assurer une sécurité de proximité via des réunions d'information sur les infractions commises en l'encontre des seniors en lien avec les délégués de la Police Nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de réunions</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux valoriser les espaces verts existants et leur entretien dans les différents quartiers de la ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête auprès du service sur la mise en œuvre</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer de nouveaux parcs d'ici 2014 dans les quartiers de Hyacinthe-Vincent et Combe-Motte Giron</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de parcs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager des travaux pour abaisser les trottoirs et ainsi les rendre accessibles à toutes les personnes rencontrant des difficultés de mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmation et évaluation des travaux concernant l'abaissement des trottoirs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'installation de feux sonores pour les personnes malvoyantes actionnés par télécommande ou installation podotactiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire du nombre de feux sonores</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la piétonisation du centre ville dans le cadre du projet « cœur de ville »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution du linéaire de rues piétonnisées</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour compléter le service gratuit de salage destiné aux personnes âgées isolées et handicapées, réfléchir à la mise en place d'un service payant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un service payant</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir à l'opportunité de créer une plateforme extérieure pour les gros camions de livraison avec un camion de navettes qui prennent le relais pour effectuer les livraisons des produits dans les magasins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du contournement</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etendre les dispositifs de distribution de sacs à déjections canines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire du nombre de distributeur</li> </ul>

## Les transports

Projets	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un plan de déplacements seniors concerté et transversal visant à améliorer l'accès et à faciliter la lisibilité des transports collectifs et à identifier les modes de déplacements à la carte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un plan d'accès</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des cartes du temps de Dijon en intégrant des déplacements pédestres ou à vélo qui permettent, par ailleurs, une activité physique régulière utiles à la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de cartes du temps</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner la possibilité d'instaurer des navettes de quartier corrélées au réseau Divia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avancée de la réflexion concernant les déplacements dans les quartiers</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des formules de transport partagé notamment le soir et le week-end à destination des lieux de manifestations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de transports partagés de type covoiturage</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès des seniors au marché des Halles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de dispositif facilitant l'accès aux Halles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les cours de code et de conduite pour les seniors</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de cours ou d'initiation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un dispositif de validation pour l'acquisition du futur matériel (bus, navettes) afin de veiller à son adaptation indispensable au public âgé à mobilité réduite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un dispositif de validation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer sur l'interconnexion tram/bus/train</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne de communication</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter la communication pour les retraités afin qu'ils bénéficient du système de stationnement PIAF (Parcmètre individuel A Fente)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation de l'usage par les aînés</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et expliquer l'existence des parkings-relais existants ou à venir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne de communication et questionnaire à l'intention des seniors pour évaluer leur connaissance sur le dispositif</li> </ul>

- Communiquer sur l'instauration d'un ticket unique pour les transports en commun à Dijon	- Campagne de communication et questionnaire à l'égard des seniors pour évaluer leur connaissance du dispositif DIVIA
- Renforcer la fréquence de passage et élargir le périmètre de circulation des navettes pour les rendre plus accessibles	- Renforcement de la fréquence de passage et élargissement de circulation de navettes
- Développer un service d'accompagnement personnalisé aux lieux de manifestations	- Création d'un service d'accompagnement personnalisé aux lieux de manifestations
- Développer le dispositif Divia Accès aux personnes souffrant de pathologies	- Développer un dispositif Divia Accès
- Mettre en place une campagne de sensibilisation et une meilleure signalétique afin de rappeler les règles de vie en commun dans les transports	- Mise en place d'une campagne de communication
- Prendre en compte les nouveaux besoins des aînés et réfléchir au renforcement du réseau VéloDi	- Adaptation du réseau VéloDi aux besoins des aînés : selon la municipalité et selon les aînés
- Permanence de Divia à la maison des seniors avec proposition d'une aide individualisée quant au choix des itinéraires en transport collectif entre le domicile et les différents lieux de destination	- Permanence mise en place

### Le respect et l'inclusion sociale

Projets	Indicateurs
- Prévenir l'isolement par un travail fin de jeunes ambassadeurs bénévoles ou en service civique à travers des dispositifs identifiés d'aide	- Mise en place des dispositifs d'aide par ces jeunes ou non
- Rendre plus lisible la programmation dans les quartiers et en multipliant les lieux de rencontre de proximité	- Campagne de communication

- Dans le cadre de la lutte contre l'isolement, développer la solidarité de quartiers	- Mise en place d'un travail de lutte contre l'isolement
- Valoriser les actions existantes de solidarités dans les quartiers (MJC, centre social, association) afin de permettre aux seniors qui le souhaitent d'en être acteurs	- Campagnes de communication menées et questionnaires à l'égard des seniors
- Rendre visible l'implication associative des seniors avec la mission des associations et de France Bénévolat	- Analyse concernant l'implication bénévole des seniors
- Communiquer sur le projet « cœur de ville » afin d'expliquer l'engagement municipal en faveur du maintien des commerces et l'artisanat au centre ville	- Campagne de communication mise en place
- Développer les livraisons à domicile et le e-commerce	- Questionnaire concernant les habitudes des seniors et leurs évolutions
- Favoriser le maintien des commerces de proximité	- Evaluation des efforts pour maintenir les commerces de proximité
- En lien avec les commerçants, mener un travail de sensibilisation sur les caractéristiques des habitants vivants seuls (demi-conserves, livraisons à domicile)	- Questionnaire aux commerçants concernant les informations reçues

### La participation sociale

<b>Projets</b>	<b>Indicateurs</b>
- Travailler à la création d'une carte culture-loisirs-découverte favorisant le premier accès et permettant des loisirs dominicaux à moindre coût	- Création d'une carte culture
- Mise en place d'animations et spectacles durant la semaine bleue	- Mise en place d'animations et de spectacles

- Ouvrir le « café des seniors » le dimanche afin d'accueillir les seniors qui le souhaitent	- Ouverture du café des seniors ou non
- Développer des conférences sur des thématiques touchant à la vie des seniors : santé, la nutrition	- Conférences
- Développer des créneaux horaires réservés à la piscine en fonction de la disponibilité des bassins	- Créneaux horaires réservés
- Développer des outils pour les personnes déficientes visuelles : livres à gros caractères, ordinateurs adaptés	- Création ou non d'outils spécifiques
- Instaurer un système de prêt de livres à domicile	- Instauration d'un système
- OPERA de Dijon: diffusion des programmes, communication sur les tarifs spéciaux, conférences, animations d'ateliers pour initier à la musique, danse et opéra et développement d'activités intergénérationnelles	- Campagne de communication
- Mise en place d'un thé dansant un dimanche par trimestre	- Mise en place d'un thé dansant
- Mise en place d'un loto municipal	- Mise en place d'un loto
- Mise en place d'un "Pass découverte" porté par la Direction des Affaires Culturelles visant à faciliter l'accès des seniors aux activités culturelles	- Mise en place d'un « Pass découverte »
- A l'Opéra : Tarifs avantageux lorsque les moins de 15ans sont accompagnés par une personne de plus de 60 ans.	- Mise en place d'un tarif avantageux

- Le théâtre de la Fontaine d'Ouche : Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite	- Mise en place d'un dispositif pour les personnes à mobilité réduite
- Le musée des beaux arts : Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite	- Mise en place d'un dispositif pour les personnes à mobilité réduite

### La participation citoyenne et l'emploi

<b>Projets</b>	<b>Indicateurs</b>
- Offrir des possibilités d'éducation et de formation tout au long de la vie, notamment en matière de santé	- Analyse des dispositifs mis en œuvre
- Mener une vaste campagne de préparation à la retraite présentant les avantages de l'activité et de l'engagement, ainsi que les potentialités offertes par les associations dijonnaises	- Mise en place du module et participation
- Pôle emploi: atelier recherche d'emploi pour des seniors qui souhaiteraient avoir une activité professionnelle complémentaire	- Mise en place des ateliers
- France Bénévolat: Permanences, conférences sur la place des seniors dans le bénévolat et sollicitation à l'action bénévole	- Mise en place de permanences et de conférences
- Diffuser l'information lors des renouvellements des conseils de quartier de façon à permettre l'investissement des retraités qui le souhaitent	- Enquête auprès des conseils de quartier
- Créer un observatoire de l'âge	- Création d'un observatoire de l'âge
- Favoriser l'articulation entre maison des seniors et maison des associations	- Enquête auprès de la Maison des seniors

## La communication et l'information

Projets	Indicateurs
- Mettre en place un guide du type « petit futé des seniors »	- Mise en place un guide des seniors
- A travers la mise en place de la maison des seniors, création d'un guichet d'accueil unique	- Création d'un guichet d'accueil unique
- Via la maison des seniors, créer une plateforme de coordination d'informations, publier des résultats des analyses de besoins des seniors, mettre en place des colloques interprofessionnels	- Actions de la Maison des seniors
- Refonte complète du guide des seniors	- Refonte du guide des seniors
- Ouverture d'une bibliothèque et d'une vidéothèque d'œuvres artistiques traitant de sujets gérontologiques	- Ouverture d'une bibliothèque et d'une vidéothèque
- Réaliser la cartographie des pratiques culturelles des seniors dijonnais	- Réalisation d'une cartographie
- Mise en place de conférences, de groupes de parole et de campagnes de sensibilisation et de prévention grâce à des intervenants (maladies, nutrition, suicide, maltraitance...) avec une communication régulière des animations	- Enquête auprès de la Maison des seniors
- Améliorer la lisibilité des informations données sur le site Internet de la ville	- Modification du site
- Développer la diffusion mensuelle "De mon temps"	- Développement de la diffusion mensuelle « De mon temps »
- Créer un outil de communication type Journal des Seniors	- Création du Journal des Seniors

- Créer un dispositif d'abonnement à un bulletin d'information hebdomadaire / mensuel	- Création d'un dispositif d'abonnement
- Diffuser l'annuaire des activités initiées par la ville et les associations avec les conditions d'accès	- Diffusion de l'annuaire des activités
- Améliorer la visibilité des panneaux lumineux	- Amélioration de la visibilité des panneaux lumineux
- Adapter les PANDA à des sessions pour personnes âgées	- Adaptation des PANDA

### Soutien communautaire et services de santé

<b>Projets</b>	<b>Indicateurs</b>
- Généraliser à tout Dijon le dispositif expérimental de portage des livres à domicile de l'OPAD	- Généralisation du dispositif
- Accompagner les seniors dans la rédaction de courriers administratifs	- Mise en place d'un service
- Redynamisation du restaurant de l'Escale d'Alembert avec accompagnement individuel des personnes et proposition de ramassage en minibus	- Evaluation de la fréquentation et de la programmation
- Extension de l'offre de repas à domicile avec possibilité de repas mixés ou de régime	- Extension de l'offre
- "Coup de pouce petits travaux": motiver une dynamique de quartier, d'entraide et de solidarité de voisinage	- Avancée du projet selon les acteurs et les bénéficiaires

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser le travail du service social gérontologique afin d'élargir son accès à un plus grand nombre de retraités dijonnais (soutien aux démarches administratives, permanences de quartier, prévention dans le cadre du Plan grand froid et Canicule)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statistiques du service social gérontologique</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les actions à domicile de la ville: accueil de jour des Marronniers, portage de repas, entretien du linge, tutelle gérontologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- En lien avec les professionnels de santé, identifier les équipements et les lieux de soins dans les quartiers et référencer les professionnels visitant à domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement ou non d'un état des lieux : enquête auprès de la maison des seniors</li> </ul>

Ce plan d'action a été officiellement adopté le 20/04/11 lors de la restitution à l'ensemble de la population par François REBSAMEN (Maire de Dijon) des différents points issus des démarches participatives initiée par la ville de Dijon.

La durée de mise en œuvre de ce projet d'action a été définie comme étant de trois ans.

Concernant le budget alloué à la mise en œuvre de ce plan d'action, il semble important de souligner avant tout que celui-ci est intégré à la politique globale de la ville lors des arbitrages budgétaires thématiques. De ce fait, il est complexe de définir le budget réel alloué à l'amélioration de la cité dans le cadre de la démarche VADA.

Néanmoins, on peut estimer le budget consacré à la mise en œuvre de ce plan d'action en le répartissant en six axes principaux :

- Les services : 2 278 500 €
- Les loisirs : 539 800 €
- L'environnement : 3 700 000 €
- La participation sociale, la solidarité et l'intergénérationnel : 559 000 €
- La formation, la recherche dans les métiers et l'assistance aux aînés : 50 000 €
- Le transport : 10 000 000 €

Le budget total s'élève donc à 17 127 300 €.

## 5) Indicateurs de suivi du projet

Deux instances en particulier sont chargées du suivi des projets relatifs à la démarche Ville Amie des Aînés.

Le premier est le comité de pilotage qui a pour principales missions la coordination, le partage des informations, la validation des projets et la mutualisation de la réflexion. Ce comité se compose de quatorze élus dijonnais qui vous ont été présenté en première page.

La seconde instance en charge du suivi des projets relatifs à Dijon Ville Amie des Aînés est l'Observatoire de l'âge dont l'une des missions est de veiller à la mise en œuvre des orientations municipales et des propositions des ateliers participatifs.

Présentation des cinq collèges de l'Observatoire de l'âge :

- Un collège de vingt habitants titulaires et de vingt suppléants :
  - des dijonnais des ateliers participatifs
  - des membres de plus de soixante ans des conseils de quartier
- Un collège de cinq représentants de retraité :
  - un représentant du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées (Coderpa)
  - un représentant de l'Office des Personnes âgées Dijonnaises (OPAD)
  - deux représentants des associations syndicales de retraités et un représentant d'une association engagée dans le domaine du vieillissement
- Un collège d'experts :
  - des professionnels du « maintien à domicile » et de l'hébergement en établissement (cinq personnes)
    - un représentant d'un EHPAD
    - un représentant d'unité de soins de longue durée
    - un représentant des services de soutien à domicile
    - un représentant des services de soins infirmiers à domicile
    - un représentant du service social de la ville
  - cinq universitaires
- Un collège d'élus de huit personnes
  - MILLOT Alain, Premier adjoint délégué à l'administration générale, à la tranquillité publique et à la médiation
  - TENENBAUM Françoise, Adjointe déléguée à la solidarité et à la santé et aux personnes âgées
  - REVEL Elizabeth, Adjointe aux anciens combattants

- MARTIN Christine, Adjointe déléguée à l'animation de la ville, aux festivals et à l'attractivité
  - GERVAIS André, Adjoint délégué à l'équipement urbain, à la circulation et aux déplacements
  - DEVALLEE Philippe, Conseiller municipal délégué à la démocratie participative
  - TROUWBORST Chantal, Conseillère municipale déléguée aux temps de la ville
  - GAUTHIE Malika, Conseillère municipale Groupe UMP
- Un collège d'institutionnels
    - un représentant des caisses de retraite
    - un représentant du Pôle de Gérontologie Interrégional Bourgogne-Franche-Comté
    - un représentant de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)
    - un représentant des centres sociaux
    - un représentant du CCAS-DRPA

Pour effectuer le suivi des différents projets cités dans le plan d'action, ces deux instances que sont le comité de pilotage ainsi que l'observatoire de l'âge s'appuieront sur les indicateurs précédemment cités. De manière à faciliter la compréhension du lien existant entre chaque projet et l'indicateur qui l'accompagne, nous avons fait le choix de faire apparaître ces indicateurs dans la partie précédente relative au plan d'action. C'est ainsi que chaque tableau donne accès aux projets relatifs aux huit thématiques-clés ainsi qu'à l'indicateur de suivi qui permettra d'en mesurer le progrès.

06/02/2014 à Dijon

PHILIPONA Angélique

FINOT Floria

Stagiaires - M2 *Vieillesse & Société*